

Alphabet

► « Mon très cher secrétaire et maître perpétuel, je voulais courir à l'Académie. Deux maladies cruelles me retiennent. Je vous recommande, à vous et à mes respectables confrères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet » (À d'Alembert*, 18 mai 1778).

►► Dans notre introduction, nous soulignons l'importance qu'il faut accorder au titre que Voltaire donne en 1769 à son *Dictionnaire philosophique portatif*: *La raison par alphabet*. L'alphabet représente à ses yeux un témoignage historique irremplaçable des commencements d'une civilisation. Dans la *Philosophie de l'histoire*, il montre comment l'alphabet grec découle du phénicien, et non de l'égyptien. « Je regarde un alphabet comme un monument incontestable du pays dont une nation a tiré ses premières connaissances » (OCV, 59, 174). Le choix de la lettre commande tout un devenir intellectuel. Les *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire s'ouvrent sur un article concernant la lettre A, l'article « ABC, ou Alphabet » lui succédant immédiatement. On lit au début de ce dernier: « l'alphabet est la première partie de la grammaire » (OCV, 38, 23; QE, 11). Voltaire philosophe est éminemment grammairien. Il faut s'entendre sur le terme. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot*, d'Alembert* et Jaucourt*, deux conceptions différentes de la grammaire sont représentées. L'une s'attache à ce qu'on pourrait appeler la science des principes de la langue; l'autre s'intéresse à l'étymologie et à l'usage des mots dans la langue commune. Voltaire se reconnaît avant tout dans cette seconde conception. Il rejette comme une chimère l'idée, défendue par les théologiens et certains grammairiens, d'une « langue primitive » fixée par une révélation divine (OCV, 38, 27; QE, 13).

D'un point de vue philosophique, Voltaire montre comment les pensées d'un individu sont dictées à son insu par la langue même qu'il emploie, et qui façonne son entendement. Il écrit à Nicolas Beauzée*, le 14 janvier 1768: « il est certain qu'il y a dans toutes les langues du monde une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute ». Voltaire établit un lien qu'il juge indéfectible

entre la justesse des idées, la précision des termes employés et la correction de la langue. Pour lui, celui qui parle ou écrit mal, pense mal. Or, la langue commune fourmille de vocables imprécis ou approximatifs. D'où la profonde ambiguïté liée à l'apparition de la lettre dans l'existence humaine : « l'alphabet fut l'origine de toutes les connaissances de l'homme et de toutes ses sottises » (OCV, 38, 31 ; *QE*, 15). Aussi insiste-t-il sur les dérives dues à la constitution et à l'emploi des langues, dont l'alphabet représente les fondations élémentaires. Voltaire illustre parfaitement à l'avance la remarque d'Alfred North Whitehead (1861-1947), mathématicien et philosophe britannique, dans son ouvrage *Modes de pensée* : « la grande difficulté de la philosophie est la défaillance du langage » (trad. fr., Vrin, 2004, p. 70).

Dans la treizième des *Lettres philosophiques*, Voltaire se réfère au philosophe anglais John Locke qui « fait voir combien les langues que les hommes parlent sont imparfaites, et quel abus nous faisons des termes à tous moments » (*M*, 22, 123 ; *LP*, 133). Le thème est développé dans l'article « Abus des mots » des *Questions sur l'Encyclopédie*. Voltaire souligne que « le monde est plein de ces malentendus » dus à l'obscurité ou à l'imprécision des termes qu'on emploie (OCV, 38, 69 ; *QE*, 30). Par exemple, le jargon médical est empli d'« humeur peccante, des impuretés, des obstructions, des vapeurs [...]. Quelle idée nette peuvent donner tous ces mots ? » (OCV, 38, 67 ; *QE*, 29). La langue est malade de ses « impuretés » et de ses « obstructions » : de là découlent tous les maux qui assaillent la communication humaine... À la limite, on a l'impression que pour Voltaire, la langue a été donnée aux hommes pour ne pas se comprendre. « Un voyageur est arrêté par un torrent ; il demande le gué à un villageois [...]. Prenez à droite, lui crie le paysan ; il prend à droite et se noie ; l'autre court à lui ; Eh malheureux ! je ne vous avais pas dit d'avancer à votre droite, mais à la mienne » (OCV, 38, 69 ; *QE*, 30). L'homme définit les repères du monde environnant, en prenant pour référence sa propre personne : aux autres de s'y conformer, pour la sauvegarde de leur propre vie !

Il arrive fréquemment que chacun attribue au mot une signification qui ne coïncide pas toujours avec l'usage qu'en fait son voisin. « Dans les disputes sur la liberté, l'un a dans la tête la puissance d'agir, l'autre la puissance de vouloir, le dernier le désir d'exécuter ;

ils courent tous trois, chacun dans son cercle ; et ne se rencontrent jamais » (OCV, 38, 68 ; *QE*, 29). Apparemment commun à tous, le langage est doté par chacun d'un emploi particulier qui l'isole dans un univers de signification exclusif. « Chaque mot entraîne avec lui différents accessoires en chaque langue », remarque Voltaire dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* (M, 29, 463). Quel sens donner en chinois aux termes Tien ou Changti (ces deux mots désignant respectivement le ciel, entité physique, et une puissance supérieure) ? Ce n'est pas la même chose qu'*Al* en arabe, *Jehova* en phénicien ou *Deus* en latin. Si on se tourne de ce côté, on n'identifiera jamais une divinité reconnaissable par tous. La théologie est une tour de Babel à jamais inachevée...

Il en va de même pour la justice pénale, comme Voltaire le relève dans l'article « Équivoque » des *Questions sur l'Encyclopédie* : « la triste preuve en est que presque tous les procès sont fondés sur le sens des lois, entendues presque toujours différemment par les plaideurs, les avocats et les juges » (OCV, 41, 206 ; *QE*, 888). Bien sûr, cet usage différencié du langage peut être aussi le fruit de la malignité, et servir à tromper volontairement autrui. En mai 1773, alors que des fêtes se préparent à la Cour, Voltaire est informé que le duc de Richelieu*, en qui il a toute confiance, aurait supprimé la représentation de presque toutes ses pièces de théâtre. Il écrit à d'Alembert*, le 19 mai : « on dit que c'est l'usage du pays. Comme il y a environ trente ans que j'y ai renoncé, il m'est pardonnable d'en avoir oublié la langue. Je devais me souvenir que dans ce jargon *je vous aime* signifiait *je vous hais*, et que *je vous servirai* voulait dire positivement *je vous perdrai* ». La *novlangue* caractérisée par George Orwell dans *1984* ne date pas d'hier...

C'est évidemment avec « tous les oracles de l'Antiquité » qu'on trouvera d'abord les plus frappants exemples d'équivoque (OCV, 41, 209 ; *QE*, 889). De même, Voltaire s'élève contre les significations ou opérations magiques liées aux lettres de l'alphabet (OCV, 38, 29-30 ; *QE*, 14). La théologie et ses aberrations apparaissent comme les dignes héritières de ces égarements passés. Les approximations du langage employé entraînent d'inextricables difficultés, choquantes pour la raison. « L'âme de saint François est au ciel, est en paradis. Un de ces mots signifie *l'air*, l'autre veut dire *jardin* » (OCV, 41, 207 ; *QE*, 888). Alors, comment retrouver l'âme de saint François ? Voltaire

revient sur ce thème dans l'article « Paradis » des *Questions sur l'Encyclopédie* : « Saint Thomas dit qu'il y a trois paradis, le terrestre, le céleste, et le spirituel. Je n'entends pas trop la différence qu'il met entre le spirituel et le céleste [...]. Je dis seulement : Heureux qui peut toujours être dans ces trois paradis ! » (OCV, 42B, 352 ; QE, 1397-1398).

L'invocation du nom propre d'un homme peut induire en erreur le jugement qu'on porte sur ses véritables qualités. Dans une lettre à Maupertuis* du 1^{er} octobre 1738, Voltaire évoque l'opposition entre Descartes et Newton. « Il ne s'agit point de combattre pour un Anglais contre un Français, ni pour les lettres de l'alphabet qui composent le nom de Newton, contre celles qui composent le nom de Descartes ; ces noms ne sont réellement qu'un son ». Il ne faut pas estimer la réputation d'un auteur à partir de l'émission de ce « son ». Car « il faut peser les esprits et non les hommes », comme l'écrivait Voltaire à Mairan*, un peu plus tôt, le 11 septembre 1738.

☛☛☛ Quel remède apporter aux incompréhensions et aux aberrations dues à un usage désordonné de la langue ? « Il faut répéter ici ce que Locke a tant recommandé, *définissez les termes* » (OC, 38, 67 ; QE, 29). Voltaire y revient dans l'article « Langues » des *Questions sur l'Encyclopédie*. « Trois choses sont absolument nécessaires, régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières, on parvient à ne pas écrire mal, avec la troisième on écrit bien » (OCV, 42B, 17 ; QE, 1263). Pour Voltaire, la philologie, au sens premier de l'amour des mots, est inséparable de la philosophie, ou amour de la sagesse. Et la rectitude de la langue est rapprochée du registre politique. « Notre langue est très irrégulière », écrit Voltaire à Pierre-Jean-Jacques Guyot*, le 7 août [août] 1767. « Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernements, les plus parfaits sont ceux où il y a le moins d'arbitraire ». S'agissant d'une éventuelle réforme de l'orthographe, Voltaire précise d'ailleurs sagement, à l'intention de l'abbé d'Olivet*, le 5 janvier 1767 : « il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot ».

Il faut y ajouter un sens esthétique. Au-delà de ses dimensions pratiques, la création de l'alphabet est comparable à celle d'une œuvre d'art. On pense bien quand on porte attention à la beauté de la langue qu'on emploie. L'architecture d'un raisonnement et la rigueur d'une conclusion doivent bannir le recours au jargon, aux néologismes monstrueux et à une syntaxe hasardeuse. Les exigences de la raison sont compatibles avec le charme qui accompagne leur expression. Dans l'article « Éloquence » qu'il donne à l'*Encyclopédie* de Diderot*, d'Alembert* et Jaucourt*, Voltaire ménage donc une place à ce qu'il nomme « l'éloquence sublime ». Celle-ci « n'appartient, dit-on, qu'à la liberté; c'est qu'elle consiste à dire des vérités hardies, à étaler des raisons et des peintures fortes ». L'éloquence sublime s'oppose aux discours hypocrites que les puissants préfèrent entendre. « Souvent un maître n'aime pas la vérité, craint les raisons, et aime mieux un compliment délicat que de grands traits » (OCV, 33, 44). Il existe donc un abus des mots, consistant à faire preuve d'une emphase ridicule pour dire « des choses triviales ». Ainsi de cet avocat « qui débute par un exorde pompeux au sujet d'un mur mitoyen » (OCV, 33, 45).

On peut abuser des mots, non pas seulement en faussant leur sens, mais aussi en les travestissant sous les oripeaux d'une élocution fracassante et illusoire. L'éloquence trompeuse abaisse ceux auxquels elle s'adresse, tandis que l'éloquence sublime les élève aux vérités qu'elle tend à magnifier. En conclusion, on retiendra que Voltaire tient deux peuples de l'Antiquité pour des modèles indépassables en ce domaine. « Je tiens en fait de langue, tous les peuples pour barbares en comparaison des Grecs et de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie », écrit-il à l'abbé d'Olivet*, le 5 janvier 1767. « Il faut surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves et de longues, et qui par un mélange harmonieux de consonnes et de voyelles était une espèce de musique vocale ». L'alphabet prend toute sa portée quand il s'identifie aux notes d'une chanson...

Âme

▷ « C'est une belle chose que l'immortalité de l'âme. J'aime assez le capitaine suisse qui, avant une bataille, faisait ses prières derrière un buisson, et qui disait: 'Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon âme, si j'en ai une...' » (Au comte d'Argental*, 20 avril 1769).

▷▷ Suivre les réflexions de Voltaire sur l'âme, c'est parcourir le panorama de son œuvre philosophique, du début à la fin. Il faudrait même remonter à son enfance, si l'on en croit la lettre qu'il adresse au duc de Choiseul*, vers le 18 mai 1766. « Pour moi il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une âme, et je n'en sais encore rien ». En 1706, le jeune Arouet de douze ans est élève au collège des jésuites, rue Saint Jacques, à Paris. On dira qu'il s'agit d'une bonne école pour apprendre ce qu'est l'âme! À ce moment précis, il est admis par son parrain, l'abbé de Châteauneuf, dans une société d'aristocrates libertins, dont les mœurs sont aussi débridées que les pensées. Attribuons à cette double influence contradictoire le doute perpétuel qui assaille Voltaire sur les questions métaphysiques. Une question peut légitimement se poser. Pourquoi Voltaire revient-il incessamment sur la notion d'âme, qui suscite chez lui des aveux répétés d'ignorance? Il soutient qu'on peut mettre en évidence quelques lueurs de connaissances, qui éclairent l'abîme d'obscurité, dans lequel la question paraît plongée. En dépit de leurs prétentions, les philosophes qui ont parlé de l'âme ne savaient pas ce qu'ils disaient. Jusqu'à ce que paraisse sur la scène John Locke, philosophe anglais du XVII^e siècle, auteur de *l'Essai sur l'entendement humain* (1690). Voltaire s'inspire de cet auteur dans la troisième de ses *Lettres philosophiques* (1734), intitulée « Sur M. Locke ». « Avant lui, de grands philosophes avaient décidé positivement ce que c'est que l'âme de l'homme; mais puisqu'ils n'en savaient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différents » (M, 22, 121; LP, 130). Grâce à Locke, une généalogie univoque de l'âme se substitue aux multiples fables qui l'ont défigurée. « Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'âme, un sage est venu qui en a fait modestement l'histoire » (M, 22, 122; LP, 132).

« Locke a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain » (*M*, 22, 122-123 ; *LP*, 132). Aidé du seul « flambeau de la physique » (la science de la nature animée et inanimée), Locke suit le processus grâce auquel l'enfant fait progresser son « entendement ». Il examine ce qu'il a de commun avec les bêtes, et ce qui l'en distingue. Locke consulte scrupuleusement « son propre témoignage, la conscience de sa pensée » (*M*, 22, 123 ; *LP*, 132). Mais chez l'homme, la pensée est intermittente. Comment alors, comme Descartes le voulait, la confondre avec l'âme, une substance réputée permanente ? De plus, Locke établit « que toutes nos idées nous viennent par les sens, examine nos idées simples et celles qui sont composées, suit l'esprit de l'homme dans toutes ses opérations » (*M*, 22, 123 ; *LP*, 133). Il n'y a pas d'idées innées, contrairement à la thèse cartésienne. Que reste-t-il de l'âme, si la pensée et la formation des idées ne sont pas son apanage ? En réalité, un glissement de sens s'opère. La lecture voltairienne du philosophe anglais conduit à une dissolution de la notion d'âme.

Il reste à établir les rapports entre la pensée (principe spirituel), et le corps (entité matérielle). « Je suis corps, et je pense ; je n'en sais pas davantage », affirme Voltaire abruptement (*M*, 22, 125 ; *LP*, 134). Après tout, la matière elle-même pourrait penser... Ici, les théologiens s'insurgent. Comment l'esprit pourrait-il naître de la matière ? Et que devient l'immortalité de l'âme, si elle est inséparable du corps dans lequel elle s'incarne ? Là encore, Voltaire résume les arguments de Locke : « confessez du moins que vous êtes aussi ignorants que moi. Votre imagination ni la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées [...]. Vous ne concevez ni la matière ni l'esprit ; comment osez-vous assurer quelque chose ? » (*M*, 22, 125 ; *LP*, 135).

Dans ces conditions, il ne reste pas grand-chose du dogme de l'immortalité de l'âme. Dans sa *Philosophie de l'histoire*, Voltaire consacre un chapitre à la généalogie de cette croyance, en se référant à l'expérience du deuil. « Il doit être arrivé qu'un homme sensiblement frappé de la mort de son père, ou de son frère, ou de sa femme, ait vu dans un songe la personne qu'il regrettait ». Comment un mort peut-il à la fois apparaître à des vivants, et demeurer rongé des vers à la même place ? « C'était donc quelque

chose qui était en lui, qui se promène dans l'air. C'est son âme, son ombre, ses mânes ; c'est une figure légère de lui-même. Tel est le raisonnement naturel de l'ignorance qui commence à raisonner » (OCV, 59, 98-99). Dans une lettre au marquis d'Argence*, datée du 1^{er} octobre 1759, Voltaire évoque le lien entre l'immortalité de l'âme et les exigences de justice dans l'au-delà. « Quant aux objets de métaphysique dont vous me faites l'honneur de me parler, ils méritent votre attention ». À l'origine, « il est bien vrai que dans les lois de Moïse il n'est jamais parlé de l'immortalité de l'âme, ni de récompenses et de peines dans une autre vie ». Du temps des Hébreux, il n'était pas nécessaire de susciter la crainte d'un jugement dans l'au-delà, « parce qu'ils avaient dieu pour roi, et que ce roi les punissait sur le champ quand ils avaient fait quelques fautes ». De leur côté, « les Égyptiens avaient embrassé le dogme de l'existence d'une âme aérienne et éternelle qui devait se rejoindre au corps après une multitude de siècles ». Il en va de même chez Zoroastre, qui avance l'idée de l'immortalité de l'âme et la perspective d'un enfer. On retrouve encore cette idée chez Homère, Socrate ou Platon.

Mais « le grand intérêt des sociétés » a demandé « qu'elle fût immortelle et qu'après la mort on pût lui demander compte. Démocrite, Épicure et plusieurs autres, combattirent ce sentiment. Ils prétendirent que les honnêtes gens n'avaient pas besoin de l'enfer pour être vertueux, que l'idée de l'enfer faisait plus de mal que de bien ». En invoquant cette tradition de la philosophie matérialiste, Voltaire rappelle alors sa grande idée, suivant laquelle « l'âme n'est pas un être à part, que c'est une faculté de sentir, de penser, comme les arbres ont de la nature la faculté de végéter, qu'on sent par les nerfs, qu'on pense par la tête, comme on touche avec les mains, et qu'on marche avec les pieds ». Les mêmes considérations sont reprises, quarante ans après les *Lettres philosophiques*, dans les *Lettres de Memmius à Cicéron*, contemporaines de l'article « Âme » des *Questions sur l'Encyclopédie*. Le problème est expressément relié à celui de la nature divine. « J'ai conclu déjà que puisqu'une intelligence préside à mon faible corps, une intelligence suprême préside au grand tout. Où me conduira ce premier pas de tortue ? Pourrai-je jamais savoir ce qui sent et ce qui pense en moi ? Est-ce un être invisible, intangible, incorporel qui est dans mon corps ? » (OCV, 72, 249). Toutes les tentatives de répondre à ces questions ont